



AVIS DE CONCESSION

Concession de services valant autorisation d'occupation domaniale pour le financement, la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'installations photovoltaïques de production d'électricité en autoconsommation collective

Autorité concédante : Communauté de communes Couserans Pyrénées – Représentée par son Président en exercice, M. Jean-Noël Vigneau.

Numéro national d'identification : 200 067 940 00011 - **Adresse :** 1, Rue de l'Hôtel Dieu - 09190 SAINT-LIZIER

Tél. : 05.61.66.71.62 - <https://couserans-pyrenees.fr>

Adresse du profil d'acheteur, retrait du DCE et envoi des candidatures et offres : <https://www.marches-securises.fr>

Procédure : Concession de services - Inférieure aux seuils européens (procédure simplifiée).

Objet : Concession de services valant autorisation d'occupation domaniale pour le financement, la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'installations photovoltaïques de production d'électricité en autoconsommation collective.

Lieux principaux d'exécution : Saint-Girons (09200) – Lorp Sentaraille (09190).

Durée maximale : 22 ans à compter de la signature de la concession.

Allotissement :

- **Lot n°1 :** Sites propriété de la commune de Saint-Girons : parking de l'Aoutimasse, toitures du Gymnase Camel et du Bouldrome.

- **Lot n°2 :** Sites propriété de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées : toitures du Centre Aquatique du Couserans et de l'abattoir du Couserans.

Candidatures et offres : Les pièces à fournir au titre de la candidature et de l'offre sont prévues au Règlement de la consultation.

Critères d'attribution : La concession sera attribuée sur la base des critères suivants :

- Conditions économiques et financières : 60 %
- Qualité technique de l'offre : 15 %
- Niveau des engagements juridiques : 15 %
- Niveau des engagements environnementaux : 10 %

Conditions de participation : Capacités juridique, économique et financière, technique et professionnelle, certificats de qualification professionnelle/et ou de qualité à renseigner selon les dispositions du règlement de la consultation.

Date limite de remise des plis : **27 septembre 2024 à 12h00**

Informations complémentaires : Les candidatures et les offres doivent être remises par voie électronique sur le profil d'acheteur de la CCCP à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>

Les correspondances avec l'autorité concédante se feront également via le profil d'acheteur.

Instance chargée des procédures de recours et obtention des renseignements : Tribunal Administratif de Toulouse - 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/08/2024